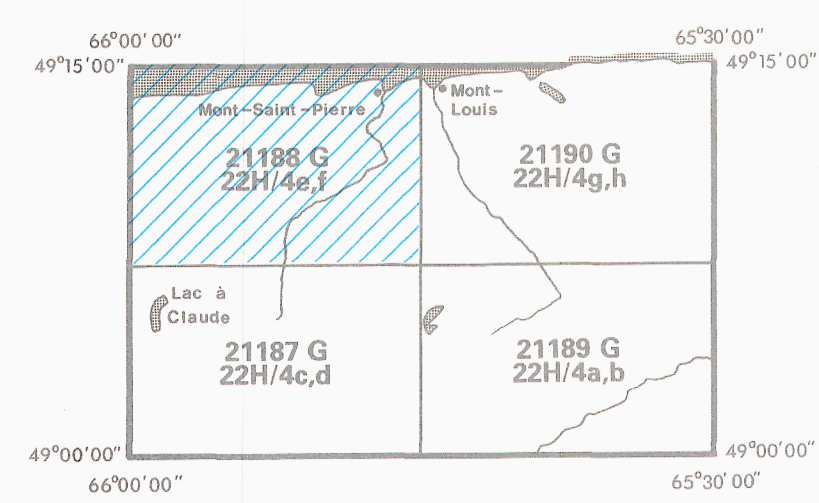


AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 21188 G CARTE
22H/4e,f
QUÉBEC

SCALE 1:20 000 ÉCHELLE 1/20 000



ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)
LIGNES ISOMAGNÉTIQUES (valeur absolue du champ total)

250 gammas
50 gammas
10 gammas
2 gammas
Magnetic depression
Magnetic depression
Flight lines
Lignes de vol
Flight altitude: 150 metres above ground level
Altitude du vol: 150 mètres au-dessus du niveau du sol
1 gamma = 10⁻⁵ tesla in SI units
1 gamma = 10⁻⁸ tesla in cgs units

This map was compiled from data recorded by Sander Geophysics Limited, between July 6 and October 1986, using a helicopter-borne magnetic gradiometer. This gradiometer consisted of two Sander Geophysics Ltd. Overhauser magnetometers of 0.005 gamma resolution with a vertical separation of 2 m mounted in a rigid boom structure towed by a cable 30 m below the helicopter. Average sensor height was 150 m above ground with an average traverse and control line spacing of 300 m and 7 m respectively. The flight path was measured using imagery taken by a vertically mounted 10 mm camera and from positions recorded digitally by an inertial navigation system. Total field values are the sum of the two magnetometer outputs.

All data processing was carried out by computer including the levelling analysis between traverse and control lines. Grid cell size for the aeromagnetic mapping process was 2.5 mm, representing 50 m on the ground, and isomagnetic contours were plotted automatically. No regional corrections are applied to the aeromagnetic field. The base used in this map is a topographic map at the scale of 1:50,000 published by the Department of Energy and Resources, Québec.

Copies of this map may be obtained from the Geological Survey of Canada, Ottawa. The survey data used to compile this map is available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte fut compilée d'après les données enregistrées par Sander Geophysics Limited, entre le 6 juillet et le 1 octobre 1986, à l'aide d'un gradiomètre hélicoptère composé de deux magnétomètres Overhauser construits par Sander Geophysics, d'une résolution de 0,005 gamma ayant une séparation verticale de 2 m montés dans une structure rigide tirée par un câble à 30 m sous l'hélicoptère. L'altitude moyenne des magnétomètres était de 150 m au-dessus du sol avec un espacement de 300 m pour les lignes de vol et de 7 m pour les lignes de contrôle. Les trajectoires de vol furent enregistrées à l'aide d'une caméra 10 mm et de numérotations par navigation à inertie. Les valeurs du champ total sont obtenues par la somme des deux magnétomètres.

Toutes les manipulations des données furent effectuées par ordinateur, incluant le nivellement entre les lignes de vol et les lignes de contrôle. La maille de la grille utilisée pour le processus cartographique fut de 2,5 mm, ce qui représente 50 m sur le terrain, et les lignes isomagnétiques furent tracées numériquement. Aucune correction régionale ne fut effectuée sur le champ magnétique levé. La base fut reproduite à partir d'une carte topographique à l'échelle 1:50 000 publiée par le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

On peut se procurer des exemplaires de cette carte à la Commission géologique du Canada, à Ottawa. Les données de base utilisées pour compiler la présente carte sont disponibles sous forme numérotée à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des données.